



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens ce 12^e jour du mois de juin 2017, à 19h00, sous la présidence du maire Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
Monsieur Rémi Whittom
Monsieur Alain Delarosbil,
Monsieur Hébert Huard,
Monsieur Frédéric Delarosbil

Est absent : Monsieur Christian Grenier

Sont également présents :
Me Karen Loko, greffière,
Madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière
Monsieur Paul Langlois, directeur général.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Paul-Arthur Blais ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Paul-Arthur Blais constate que le quorum est atteint.

2017-06-150 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 8 mai et des assemblées extraordinaires du 29 mai et du 5 juin 2017;
5. Dépôt de document ou de correspondance;
6. Avis de motion – règlement d'emprunt 2017-444 portant sur des réparations à la bibliothèque municipale;
7. Adoption d'une résolution visant la nomination d'un représentant de la ville de Paspébiac au réseau Biblio;
8. Adoption d'une résolution visant l'octroi d'un contrat pour l'accompagnement de la mise à niveau du classement des archives de la Ville;
9. Adoption d'une résolution visant l'octroi d'un contrat pour l'établissement d'un plan de commandite visant l'entrée de revenus pour le Complexe sportif;
10. Adoption du douzième paiement à LFG-HONCO – projet complexe sportif;

11. Adoption du onzième paiement à AXOR – projet complexe sportif;
12. Adoption d’une résolution portant sur les coûts de l’affiche numérique;
13. Adoption des comptes à payer;
14. Suivi du budget;
15. Rapport des conseillers;
16. Affaires nouvelles;
17. Adoption du rapport des états financiers 2016 des vérificateurs externes;
18. Période de questions;
19. Levée de la séance.

Il est proposé par **Madame Gina Samson** que l’ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2017- 06 -151 **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L’ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 MAI ET DES ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES DU 29 MAI ET DU 5 JUIN 2017**

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu que les procès-verbaux de l’assemblée régulière du 8 mai et des assemblées extraordinaires du 29 mai et du 5 juin 2017 soient adoptés tels que corrigés.

Adoption unanime

2017-06- **5- DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE**

- Aucun document ou correspondance n’a été déposé.

2017- 06- 152 **6- AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT D’EMPRUNT 2017-444 PORTANT SUR DES RÉPARATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Un avis de motion est donné par **Monsieur Alain Delarosbil** à l’effet qu’un règlement d’emprunt 2017-444 portant sur les dépenses engendrées pour la mise au niveau de l’infrastructure du bâtiment qui habite la bibliothèque municipale sera présenté à une assemblée ultérieure du conseil municipal en vue de son adoption sous réserve d’avoir une évaluation globale des travaux à effectuer à la bibliothèque.

2017- 06-153 **7- ADOPTION D’UNE RÉOLUTION VISANT LA NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PASPÉBIAC AU RÉSEAU BIBLIO**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac est membre du Réseau Biblio de la Gaspésie-Îles de la Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a droit à un représentant votant lors des assemblées générales et spéciales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** que le conseil mandate la directrice du service de la Culture et des Loisirs, Madame Chantal Robitaille à titre de représentante de la Ville auprès du Réseau Biblio de la Gaspésie –Îles de la Madeleine.

Adoption unanime

2017- 06- 154 8 - **ADOPTION D'UNE RÉOLUTION VISANT L'OCTROI
D'UN CONTRAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA
MISE À NIVEAU DU CLASSEMENT DES ARCHIVES DE LA
VILLE**

CONSIDÉRANT l'évolution et les modifications des lois sur la gestion des archives et sur l'application de la loi sur l'accès à l'information;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac recherche une expertise visant à procéder à une mise à niveau du classement de ses archives;

CONSIDÉRANT QUE la firme IDnum technologies a répondu à une offre de services;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service compte plusieurs phases;

CONSIDÉRANT QUE cette première phase consiste à une analyse de la situation et à faire un bilan de la problématique de gestion actuelle;

EN CONS.QUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que le conseil mandate la direction générale de coordonner et d'établir un lien contractuel avec la firme IDnum technologies pour un montant de trois mille neuf cent vingt dollars (3 920\$) avant les taxes applicables et autorise le service de la trésorerie à effectuer les paiements pour la réalisation de la première phase du mandat.

Adoption unanime

2017-06-155 9 - **ADOPTION D'UNE RÉOLUTION VISANT L'OCTROI
D'UN CONTRAT POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN DE
COMMANDITE VISANT L'ENTRÉE DE REVENUS POUR
LE COMPLEXE SPORTIF**

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite développer un plan de communication publique afin d'optimiser les revenus sous forme de commandite commerciale au Complexe sportif entre autres;

CONSIDÉRANT QUE ce développement suscite le soutien d'une expertise spécialisée;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été déposée par France Terreault, Consultante en collecte de fonds;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil autorise le service de la Culture et des Loisirs de finaliser l'entente avec France Terreault consultante en collecte de fonds, que Monsieur Paul-Arthur Blais, maire et Madame Annie Chapados signe les documents requis pour la réalisation du mandat pour un montant de deux mille quatre cent dollars (2 400\$) avant les taxes applicables;

Adoption unanime

2017-06-156 **10- ADOPTION D'UN DOUZIÈME PAIEMENT PROGRESSIF
DÛ AU CONSORTIUM ET ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
LFG-HONCO**

CONSIDÉRANT QUE la construction du complexe sportif est amorcée depuis le 8 août 2016;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis 100 % ont été déposés et approuvés par le MELS;

CONSIDÉRANT QUE la construction de la structure du complexe sportif est sur le point d'être complétée;

CONSIDÉRANT QU'une demande pour un douzième paiement progressif a été formulée par l'entrepreneur général, en date du 30 mai 2017 pour un montant de deux cent quatre-vingt-seize mille et deux cent quatre-vingt-cinq dollars et quarante-neuf cents (296.285,49\$), avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire au dossier, Axor, a procédé à l'analyse de la douzième demande de paiement de l'entrepreneur et autorise le paiement d'un montant deux cent quatre-vingt-seize mille et deux cent quatre-vingt-cinq dollars et quarante-neuf cents (296.285,49\$) avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la très grande majorité des travaux ont été complétés, le projet de réalisation entre dans sa dernière phase, une première inspection a été tenue mercredi 3 mai pour évaluer et quantifier les travaux à compléter et ceux à corriger. Une prochaine visite sera tenue pour une deuxième inspection pour établir de façon finale la liste des déficiences et travaux à compléter en vue de l'émission d'un certificat provisoire de fin de travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que le conseil municipal autorise le douzième paiement d'un montant maximum de deux cent quatre-vingt-seize mille et deux cent quatre-vingt-cinq dollars et quarante-neuf cents (296.285,49\$) avant les taxes applicables, que le changement déjà indiqué portant sur l'enlèvement de la terre végétale n'a aucune incidence sur l'échéancier du projet du Complexe Sportif tel que soumis.

Adoption unanime

2017-06-157 **11- ADOPTION D'UN ONZIÈME PAIEMENT TOUCHANT LA
FACTURATION D'AXOR GESTIONNAIRE DU PROJET
DU COMPLEXE SPORTIF**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a tenu un appel d'offres pour l'embauche d'un gestionnaire du projet du Complexe sportif et que l'adjudicataire Axor inc. est en fonction;

CONSIDÉRANT QUE les réunions de chantier ont été tenues;

CONSIDÉRANT QUE les documents contractuels et les différents intervenants sont vérifiés;

CONSIDÉRANT QUE la surveillance du chantier est constante;

CONSIDÉRANT QU'une première inspection a été effectuée pour mesurer les travaux effectués et les déficiences observées, en vue de l'émission d'un certificat provisoire de fin des travaux;

CONSIDÉRANT QU'un onzième paiement en date du 30 mai 2017 est demandé et respecte en tout point l'appel d'offres et l'offre de services soumis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le onzième paiement du gestionnaire, assurant la gestion du projet et la surveillance du mois de mai 2017 du projet du complexe sportif au montant de dix mille sept cent soixante-quatorze dollars et vingt cents (10 774.20\$) incluant les taxes applicables.

Adoption unanime

2017-06-158

12- ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION VISANT À TENIR UN DEUXIÈME APPEL D'OFFRES PORTANT SUR LES COÛTS DE L'AFFICHE NUMÉRIQUE

CONSIDÉRANT la tenue d'un appel d'offres en vue de l'acquisition d'une affiche numérique en mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE les délais pour l'obtention des autorisations pour le règlement d'emprunt touchant ladite acquisition se sont prolongés en raison de conflit de travail au gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE lesdits délais génèrent des conséquences significatives à la hausse sur les coûts;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt a été approuvé par les autorités compétentes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil autorise la direction générale à lancer rapidement un deuxième appel d'offres afin de munir la Ville d'une affiche numérique extérieure.

Adoption unanime

2017-06-159

13. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et résolu que les comptes à payer pour le mois de mai 2017 au montant de trois cent soixante-quinze mille huit cent dix-huit dollars et quatre-vingts cents (375 818.80\$) soient approuvés pour paiement.

Adoption unanime

2017-06-160

14 – SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** et appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu que le rapport « État des activités financières » en date du 30 mai 2017 soit adopté.

Adoption unanime

2017-06-

15 – RAPPORT DES CONSEILLERS

- **Monsieur Rémi Whittom**

- 1) Après avoir salué l'assemblée, Monsieur Whittom rapporte qu'il a assisté le jeudi précédent la séance régulière au Gala des masques visant à récompenser les élèves du secondaire. Lors de cet événement auquel il a eu beaucoup de plaisir à participer, beaucoup de prix ont été décernés aux élèves de l'école Polyvalente. Il propose qu'un prix similaire soit créé au niveau de la Ville de Paspébiac pour récompenser les élèves. Monsieur le Maire intervient pour préciser que depuis le début du gala il y a une dizaine d'années, la Ville contribue déjà de manière monétaire.
- 2) Concernant le Complexe sportif, les travaux touchent à leur fin. Il y a juste quelques retouches à faire. Il a eu des discussions avec Axor pour rectifier le tout. Il y a eu des questions au niveau du stationnement subventionné à 50%.

- **Monsieur Christian Grenier.** Absent

- **Monsieur Alain Delarosbil**

- 1) Concernant le camping, une réunion a eu lieu avec Monsieur le Maire et Monsieur Christian Grenier. Les saisonniers se sont installés sur le camping. Presque 100% des saisonniers sont de retour. Onze (11) nouveaux espaces ont été ajoutés. Il y a encore beaucoup de personnes sur la liste d'attente. Les deux semaines de la construction sont réservées.
- 2) Il a participé à la Marche contre Alzheimer à New Carlisle. La participation de la Ville fut double à la fois financière et personnelle par Monsieur Delarosbil.
- 3) Il a participé à une réunion avec les comptables la semaine précédente.

- **Madame Gina Samson**

- 1) Elle a assisté au déjeuner d'ouverture au site historique. Elle incite les personnes à devenir membre pour la somme de 16\$. Un site internet a été installé récemment.

- 2) La Maison des Jeunes a eu un prix URLS. Elle a été remplacée par Monsieur Hébert Huard qui a assisté à la cérémonie de remise de prix.
- 3) Elle a participé en mai à une rencontre du Comité Sécurité civile. La prochaine réunion se tiendra d'ici fin juillet.
- 4) Elle annonce que la programmation estivale du Centre Culturel est disponible sur le site Internet. Elle encourage la population à aller voir le Café Culturel. Elle termine son rapport en souhaitant à tous un bel été.

- **Monsieur Hébert Huard**

- 1) Le 27 mai 2017, il a remplacé Madame Gina Samson au Gala Prix Excelan Loisirs et Sport qui a eu lieu à Chandler. Il y avait 20 lauréats en tout, un par ville. Le lauréat de Paspébiac est Madame Castilloux qui est responsable de la Maison des Jeunes depuis 15 ans. Cela fait très longtemps qu'elle attendait ce prix. Beaucoup de bénévoles ont été récompensés.
- 2) Concernant l'OMH, une réunion aura lieu le lendemain soir, soit mardi 13 juin 2017.

- **Monsieur Frédéric Delarosbil**

Les travaux d'asphaltage commencent le 16 juin 2017.

La marche piétonnière a été presque entièrement réparée.

Concernant la réfection de la rue du Bas, il est toujours dans l'attente de la réponse de la compagnie.

2017-06- 16. AFFAIRES NOUVELLES

N/A

**2017-06-161 17- ADOPTION DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS 2016
DES VÉRIFICATEURS EXTERNES**

CONSIDÉRANT QUE le rapport des vérificateurs externes a été déposé et présenté dans le cadre de l'assemblée régulière du 12 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE le rapport sera transmis aux instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil reconnaisse et adopte le rapport des vérificateurs externes, Raymond, Chabot Grant Thornton tel que présenté et mandate le service de la Trésorerie à transmettre ledit rapport aux instances compétentes.

Adoption unanime

2017-06- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-06-162

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la séance soit levée. Il est 20h07.

Paul-Arthur Blais, maire

Me Karen Loko, greffière